

Annexe 1 de la note relative aux appels à candidatures académiques pour des mobilités Erasmus+ d'élèves et de personnels organisées en 2026-2027 - Bulletin académique du 09/10/2025 de l'académie de Créteil							
	Mobilités de personnels				Mobilités d'élèves		
Type de projet	PAROLE (Projet académique pour le renforcement de l'ouverture et des langues étrangères) : enseignement des langues	PAROLE : Enseignement d'une matière intégré à une langue étrangère (EMILE)	Formation sur l'ouverture européenne et internationale pour les ERAEI (Enseignants référents pour l'action européenne et internationale)	Stages d'observation	Mobilité collective d'élèves dans un établissement partenaire	Mobilités individuelles d'élèves de lycée général et technologique	Périodes de formation en milieu professionnel
Description	Formation à la pédagogie de l'anglais	Formation à la pédagogie de l'EMILE en anglais ou en allemand	Formation au pilotage de projets européens et internationaux	Période d'observation en situation de travail au sein d'un établissement scolaire ou d'une autorité éducative locale partenaire	Mobilité groupée d'élèves (avec un ou des accompagnateurs) dans un établissement scolaire partenaire	Mobilités d'élèves de 30 jours dans un établissement scolaire partenaire	Mobilités individuelles dans une entreprise
Objectifs	- Améliorer le savoir-faire méthodologique des participants dans le domaine de l'apprentissage/enseignement des langues - Favoriser l'échange de pratiques pédagogiques et développer des idées à utiliser en classe - Favoriser le développement professionnel des participants et les inciter à réfléchir sur leurs propres pratiques - Renforcer les compétences linguistiques des participants en anglais - Développer les connaissances culturelles et la compréhension de pays anglophones	- Explorer les approches EMILE et découvrir des ressources adaptées - Rafranchir et consolider les compétences linguistiques des participants - Découvrir un système éducatif différent - Renforcer les compétences professionnelles et culturelles des participants - Explorer l'utilisation efficace et innovante des outils numériques	- Mettre l'ouverture européenne au cœur du projet d'établissement - Mettre en place un projet avec le programme Erasmus+ - Développer et pérenniser des projets Erasmus+ - Partager des bonnes pratiques : exemples de projets internationaux - Créer ou élargir son réseau de partenaires européens - Découvrir de nouveaux systèmes éducatifs - Maximiser la diffusion et l'impact de ses projets	- Développement des compétences professionnelles, enrichissement des pratiques - Recul par rapport à ses pratiques et réflexion sur la transférabilité des pratiques observées - Impacts attendus pour l'académie, au-delà des bénéficiaires personnels de la mobilité	Mettre en œuvre un projet pédagogique de mobilité co-construit avec un établissement partenaire européen	- Objectifs de la mobilité à définir dans un contrat d'études individuel négocié et signé avec l'établissement partenaire - Obtention de la mention "Mobilité européenne et internationale" sur le diplôme du baccalauréat	- Acquisition de compétences et connaissances attendues pour le diplôme visé - Obtention de l'unité facultative de mobilité
Public concerné	Personnels du premier degré : professeurs des écoles, conseillers pédagogiques et IEN du premier degré travaillant ou souhaitant travailler davantage en lien avec les langues ou l'ouverture européenne et internationale	- Personnels du premier degré (professeurs des écoles, conseillers pédagogiques et IEN du premier degré travaillant ou souhaitant travailler davantage en lien avec les langues ou l'ouverture européenne et internationale) - Personnels du second degré (professeurs de collège enseignant ou souhaitant enseigner une DNL en anglais ou en allemand, IA-IPR travaillant en lien avec les DNL)	Enseignants référents pour l'action européenne et internationale (ERAEI)	- Personnels rattachés au rectorat dans le cadre du programme Erasmus+ (personnels administratifs travaillant au rectorat, dans les DSDEN, les circonscriptions, conseillers techniques, inspecteurs du premier et du second degré, formateurs académiques et conseillers pédagogiques du premier degré) - Le porteur de projet peut solliciter la participation de personnels d'écoles et établissements scolaires de l'académie	Collégiens et lycéens	Lycéens de la voie générale ou technologique en classe de Seconde (3e trimestre uniquement) ou de Première.	Elèves de la voie technologique ou professionnelle
Priorités	- Les écoles de l'Éducation prioritaire ou ayant un indice de position sociale (IPS) faible - Les personnels n'ayant pas encore bénéficié d'une mobilité Erasmus+ dans le cadre du projet PAROLE	- Les écoles et collèges d'un même secteur qui présentent une candidature à la même formation - Les écoles et collèges de l'Éducation prioritaire ou ayant un indice de position sociale (IPS) faible - Les personnels n'ayant pas encore bénéficié d'une mobilité Erasmus+ dans le cadre du projet PAROLE	Les ERAEI ayant plus de 2 ans d'expérience dans cette mission en établissement	Mobilités collectives et intercatégorielles avec un impact attendu pour l'académie	- Etablissements de l'Éducation prioritaire ou ayant un indice de position sociale (IPS) faible - Etablissements ayant nommé un ERAEI	- Etablissements ayant un indice de position sociale (IPS) faible - Etablissements ayant nommé un ERAEI	- Etablissements ayant un indice de position sociale (IPS) faible - Etablissements ayant nommé un ERAEI
Conditions d'éligibilité	- Chaque école sollicite la participation de 2 à 4 professeurs des écoles à la même formation. - Niveau d'anglais : A2, B1, B2 ou C1 du CECRL	- Chaque école sollicite la participation de 2 à 4 professeurs des écoles à la même formation. - Pour les collèges, il est possible de présenter un seul candidat. - Niveau d'anglais ou d'allemand : B2, C1, C2 du CECRL	Niveau minimum d'anglais B1+ / B2 du CECRL	La candidature est présentée par le personnel porteur du projet	Avoir un établissement partenaire étranger, monter un programme prévoyant des activités dans l'établissement partenaire et avec les élèves de l'établissement	Lycées généraux et technologiques ayant mis en place un partenariat avec un établissement étranger	Voie technologique ou professionnelle
Formulaires de candidature	Ecoles / Personnels rattachés au rectorat (au sens d'Erasmus+)	Ecoles / Collèges / Personnels rattachés au rectorat (au sens d'Erasmus+)	Collèges / Lycées	Personnels rattachés au rectorat (au sens d'Erasmus+)	Collèges / Lycées	Lycées	Lycées